



Congé parental temps partiel, puis reprise temps complet, nouveau

Par **clem2010**, le **29/12/2011** à **14:05**

Bonjour,

Je suis salariée en CDI depuis 4 ans dans la même entreprise. Mon congé maternité a pris fin en janvier 2011. A l'issue de mon congé maternité, j'ai pris un congé conventionnel de 3 mois. A la fin de ce congé c'est à dire aux 7 mois de mon fils, j'ai repris le travail à temps partiel dans le cadre du congé parental. Ce congé a duré 4 mois par choix (de mai 2011 à septembre 2011) Un mois avant terme, j'ai dû dire à mon employeur mes intentions. J'ai donc fait part à mon employeur de ma reprise à temps plein. Depuis cette date, je travaille donc à temps plein.

Pour plusieurs raisons, je souhaiterais reprendre un congé parental cette fois ci à temps plein. Est il possible de reprendre un congé parental après l'avoir interrompu ou plutôt pas renouvelé au moment de son échéance? Pour info, mon fils a aujourd'hui 14 mois.

Je vous serais reconnaissante de me répondre en précisant si possible les références légales.

Merci beaucoup

Cordialement

A.